

Vous êtes attributaire d'un marché comportant une obligation contractuelle consistant à réaliser des heures d'insertion et souhaitez nous confier un recrutement dans le cadre de cette clause sociale.

Via notre réseau de partenaires emploi, nous allons vous proposer des **candidats éligibles** à la clause sociale (prioritaires à l'emploi).

Il vous appartiendra donc de choisir entre :

- Proposer un contrat directement par vos soins (CDD, Contrat d'apprentissage, CDI...)
- Proposer un contrat d'intérim avec une agence de travail temporaire (nous disposons d'agences signataires d'une « charte de bonnes pratiques »)

IDENTITÉ ENTREPRISE	Date de la demande		/	/		
	Votre entreprise					
	Contact pour ce recrutement Mail					
VOTRE BESOIN	S'agit-il d'un chantier ANRU ?		Oui	Non	Pour cette information, contacter le maître d'ouvrage	
	Intitulé du poste					
	Détaillez les missions à confier					
	Compétences requises					
	Nombre de personne(s) recrutée(s)					
	Permis de conduire obligatoire ?		Oui	Non	Véhicule personnel obligatoire ?	Oui Non
	Le candidat		peut se rendre directement sur le chantier doit passer obligatoirement à l'entreprise			
Adresse du rendez-vous						
TYPE DE CONTRAT	Type de contrat proposé		Embauche directe par vos soins (CDD, CDI, contrat d'apprentissage...) Embauche par une agence intérim			
	Date de démarrage souhaitée		Durée du contrat (estimée)			

Merci de retourner cette fiche de compétences à clauses@mef-mulhouse.fr, nous vous contacterons rapidement